

GRAND ANGLE
RENTÉE SCOLAIRE 2021
p.8



Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

DIAPORAMA

Retour en images

p. 4 à 7

VIE DE LA COMMUNE

Le civisme, c'est l'affaire de tous !

p.15

VIE DE LA METROPOLE

Maîtrise de l'éclairage public

p. 20



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE, LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX VERCORS
ET CHARTREUSE, L'ESPACE BELLEDONNE ET LEURS PARTENAIRES VOUS PRÉSENTENT



Éteignons tous la lumière, rallumons les étoiles

VENDREDI 29 OCTOBRE - PRACTICE DU GOLF

Observation du ciel étoilé - 20h30

Par Guy POUGET, Président du Groupe d'Astronomie du Dauphiné

Stationnement possible au parking du Golf.

En cas de mauvaise météo (ciel couvert) : conférence à la salle polyvalente.





“ La réorganisation des services municipaux se poursuit afin d’accompagner au mieux la municipalité dans les nombreux projets qu’elle souhaite porter.

Diaporama
Pages 4 > 7

Grand Angle
Pages 8 > 11

Vie de la commune
Pages 12 > 19

Vie de la Métropole
Page 20

Vous avez dit bibliothèque ?
Page 22

Vie des associations
Page 23

Chez nos voisins
Page 25

Infos et carnet
Page 26

Infos pratiques
Page 27

Agenda, à noter
Page 28

Chères Vaulnaviardes, chers Vaulnaviards,

Septembre est traditionnellement le mois de la rentrée. Cette dernière s’est déroulée de manière satisfaisante grâce à l’implication de chacun, que je remercie. En maternelle, une classe supplémentaire a été ouverte grâce à la réforme plafonnant les effectifs à 24 élèves en grande section, CP et CE1. Cela permet aux enfants et aux enseignants de meilleures conditions de travail au quotidien. L’école élémentaire, a quant à elle, prit possession de classes spacieuses et confortables, au sein du bâtiment historique rénové.

Depuis quelques semaines, la vie a pu reprendre progressivement un cours plus normal. Le forum de rentrée a pu se tenir et les activités associatives, sportives et culturelles ont également connu un regain d’intérêt. Vaulnaveys-le-Haut compte deux nouvelles associations qui viennent enrichir une offre déjà conséquente. Bien que nous devions rester prudents, nous espérons sortir très prochainement de cette pandémie.

En centre bourg, la place Eugène Riband a été réaménagée afin de faciliter le stationnement et l’accès aux services et commerces. Une place solidaire « PoussHandAge » a également été tracée. Pensée par les jeunes élus du CMJ, celle-ci est destinée aux usagers dont la mobilité est diminuée. Je compte sur le civisme de chacun pour respecter ces nouveaux usages.

Les équipements structurants de la commune ouvrent leurs portes les uns après les autres : après le cabinet paramédical à Uriage et la maison de santé pluridisciplinaire en centre bourg, c’est la résidence autonomie « Le Vernon » qui va accueillir ses premiers habitants dans quelques jours. Afin de garantir une cohérence pour les usages de ce secteur, les travaux de la contre-allée vont se poursuivre durant l’automne. Des arbres vont notamment être remplacés et les arrêts de bus mis aux normes d’accessibilité.

La réorganisation des services municipaux se poursuit afin d’accompagner au mieux la municipalité dans les nombreux projets qu’elle souhaite porter. Après l’arrivée de la nouvelle Directrice Générale des Services en début d’année, nous avons eu le plaisir d’accueillir ces dernières semaines, une assistante administrative polyvalente, une directrice du pôle technique ainsi qu’un agent polyvalent aux services techniques.

A cette heure, nous finalisons également le Plan Communal de Sauvegarde destiné à venir en aide aux administrés en cas d’évènement majeur.

À toutes et tous, je souhaite un bel automne,
Avec tout mon engagement.

Jean-Yves Porta
Maire de Vaulnaveys-le-Haut

Diaporama

de juin à septembre 2021

Samedi 5 juin

RÉUNION DE CONCERTATION : SÉCURISATION COMBE DE GIÈRES

Parce que les usages et les modes de déplacement changent, le Département de l'Isère et Grenoble-Alpes Métropole ont lancé une étude afin d'améliorer la sécurité des cyclistes dans la Combe de Gières. Le secteur étudié s'étend sur environ 6 kilomètres, entre la commune de Gières (rue du Repos à Gières) et la station thermale d'Uriage.

Plusieurs permanences ont été organisées, en présence du bureau d'étude, dans les communes de Gières, Venon, Saint Martin d'Uriage et Vaulnaveys-le-Haut, pour présenter aux riverains et usagers l'avancement de l'étude, les difficultés inhérentes à un tel projet ainsi que les différents scénarios envisagés. Ces moments étaient aussi l'occasion, pour chacun, de s'exprimer sur ses attentes et ses besoins en termes de déplacement sur cette portion stratégique de la RD524.



Mardi 6 juillet

SIGNATURE : CHARTE D'ENGAGEMENT LUMIÈRE



De gauche à droite :
Lorine CARRIERE (1^{re} Adjointe), Jean-Yves PORTA (Maire),
Christophe FERRARI (Président de Grenoble-Alpes Métropole),
Eric CHASSERY (Adjoint à la cohésion territoriale et citoyenne).

La commune de Vaulnaveys-le-Haut a accueilli Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole, Pierre VERRI, Vice-Président chargé de l'air de l'énergie et du climat, ainsi que les maires de 23 communes pour la cosignature de la charte d'engagement lumière.

Conformément aux préconisations du « Schéma Directeur d'Aménagement Lumière » (SDAL) de la Métropole, toutes les communes signataires s'engagent en faveur de la transition énergétique et écologique, en rénovant l'intégralité de leur parc d'éclairage public d'ici 2035, pour aller vers une solution 100 % LED.

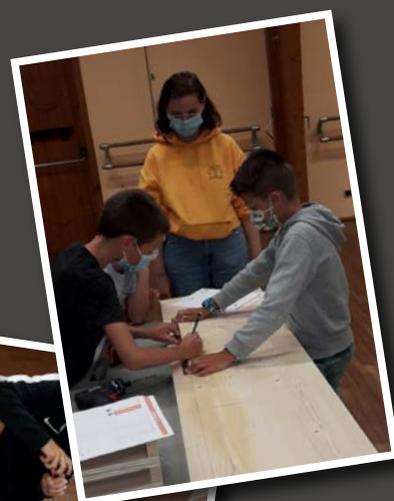
Exemples concrets à Vaulnaveys-le-Haut :

- Rénovation de l'ensemble des luminaires en LED d'ici 2025.
- Extinction nocturne en milieu de nuit.
- Installation de luminaires avec des températures de couleur basses, « chaudes », plus respectueuses de la faune et des espaces naturels.

Jeudi 8 juillet

ATELIER « BRICO-ÉCOLO » : FÉLICITATIONS AUX BRICOLEURS !

17 enfants ont participé à l'atelier « Brico-Écolo », organisé par la bibliothèque et le centre de loisirs. Animé par l'association grenobloise « Entropie », ces artistes en herbe ont réalisé deux beaux jardins verticaux et une mangeoire à oiseaux, en suivant des plans précis ; ils ont apprécié l'odeur du bois et la manipulation des outils. Bravo à eux !



Vendredi 9 juillet

CONCERT DESSINÉ : « DÉCOUVRIR TON MONDE », PAR TOINÉDAD

Un spectacle original, créatif et plein de sensibilité. C'est le résultat du mariage surprenant de deux univers : Antoine chante des compositions originales et David dessine en direct devant un public conquis. Organisé par la bibliothèque municipale.

Samedi 7 août

ANNIVERSAIRE : LE DOYEN FÊTE SES 100 ANS

Pierre GAUDION, le doyen de la commune, a fêté ses 100 ans le 7 août dernier. Il a reçu les honneurs du Maire et d'une délégation de la brigade de Vizille et de La Mure, compte tenu de son parcours exceptionnel au sein de la gendarmerie.



Samedi 21 août

SPORT : CHAMPIONNATS DE FRANCE SKI ROUES

Cet été, la commune a accueilli les Championnats de France de ski de fond d'été, avec les courses « sprint skating », entre Uriage et Vaulnaveys-le-Haut.

Organisée par l'association « Ski Nordique Chamrousse Belledonne » (SNCB), cette manifestation sportive a connu un réel succès. En effet, ce sont plus de 370 coureurs qui ont participé à la course sous une météo estivale, encouragés par de nombreux spectateurs. Pour l'occasion, les équipes de France de ski de fond étaient présentes, avec les médaillés olympiques des Jeux d'hiver de 2018 à P'yŏngch'ang : Maurice MANIFICAT, Richard JOUVE, Jean-Marc GAILLARD, Clément PARISSÉ et Adrien BACKSCHEIDER.



Samedi 28 & Dimanche 29 août SPORT : DERBY VTT ET COURSE DE DRAISIENNES

Chamrousse, Saint Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut et « Dose de sport » organisaient cette année, la 6^e édition du Derby VTT de la Croix de Chamrousse. Plus de 250 coureurs se sont élancés du haut de la Croix de Chamrousse (2500 m) pour rejoindre, 14 kilomètres plus bas, la ligne d'arrivée au parc d'Uriage. Sur le podium : Maxime CIRIEGO, 24 ans, de Revel, devant Théo DAUMAS, 25 ans, de Vaulnaveys-le-Bas et Bradley HARRIS, 20 ans, néo-zélandais de passage à Uriage.

En parallèle, une centaine d'enfants de 2 à 5 ans ont participé à une course de draisennes. Sur le podium : Elie, Tom et Jérémy chez les 2 à 3 ans ; Nico, Léo et Gabin, chez les 4 à 5 ans. Bravo à ces petits champions !

Samedi 4 septembre

ANIMATION : FORUM DES ASSOCIATIONS ET CONCERT EN PLEIN AIR

26 associations vaulnaviardes étaient présentes au forum pour lancer la saison culturelle et sportive 2021-2022. En parallèle, la bibliothèque était ouverte pour proposer sa « biblio braderie », vente de livres d'occasion.

Jean-Yves PORTA, Maire de la commune, a clôturé le forum par un discours de rentrée. Il a chaleureusement remercié les bénévoles, les partenaires locaux, les agents et les élus municipaux, sans qui la commune ne serait pas aussi dynamique. Il a également félicité l'investissement des plus jeunes au travers des conseils municipaux des jeunes et des enfants.

Ce temps fort s'est terminé en musique avec un concert en plein air, organisé par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), le Directeur du centre de loisirs, Simon PEYRACHE, et l'association grenobloise « Retour de scène ». La chanteuse Anita DONGILLI et le groupe Maya Kutsi étaient au programme pour « ambiancer » la soirée.



De gauche à droite :
Gilles STRAPPAZZON, Conseiller départemental ;
Jean-Charles COLAS-ROY, Député ;
Jean-Yves PORTA, Maire ;
Marie QUESTIAUX, Conseillère départementale.



Samedi 18 & Dimanche 19 septembre

CULTURE : JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2021

Après la longue période de fermeture des lieux culturels, les Journées Européennes du Patrimoine étaient l'occasion de se retrouver, de partager, d'apprendre et de s'émerveiller autour de la richesse du patrimoine vaulnaviard.

En partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, les élus municipaux se sont mobilisés pour accueillir le public sur différents sites historiques : la chapelle Saint-François-de-Sales (Belmont), la chartreuse de Prémol (route de Prémol en montant à Chamrousse) et le parc des Alberges (Uriage).

« Patrimoine pour tous, ensemble, faisons vivre le patrimoine. »





LA RENTRÉE 2021 AU GROUPE SCOLAIRE JULES BRUANT



386 élèves

Jeudi 2 septembre, les 386 élèves du groupe scolaire faisaient leur rentrée. De la petite section au CM2, tous étaient heureux de retrouver leurs enseignants et camarades. De son côté, l'équipe enseignante s'était retrouvée quelques jours avant pour préparer la rentrée.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Octobre : courseton de l'école, photos de classe.

1^{er} ou 3^e trimestre, selon les classes :
cycles natation.

2^e trimestre : cycles ski scolaire (ski de fond pour les CP et CE1, ski alpin à partir du CE2).

Fin juin : fête de l'école

Et toute l'année, des interventions sportives et musicales pour tous.

ÉCOLE MATERNELLE

6 classes | **148** élèves

Vérane Barnéoud
(directrice)
PETITE SECTION
26 élèves

Catherine Leproux
PETITE ET
MOYENNE SECTION
25 élèves

**Maud Four &
Danielle Cardis**
MOYENNE
SECTION
25 élèves

Florence Marcelja
MOYENNE ET
GRANDE SECTION
24 élèves

Fabienne Vincent
GRANDE
SECTION
24 élèves

Caroline Toffanin
GRANDE
SECTION
24 élèves

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

9 classes | **238** élèves

David Whitead
(directeur) - CP
25 élèves

Stéphanie Callon
CP-CE1
22 élèves

Giliane Leuvre
CE1
24 élèves

**Nathalie
Ronchietto**
CE1
24 élèves

**Julien
Gerome**
CE2
29 élèves

**Gaëlle
Pasturel**
CE2-CM1
28 élèves

Mélanie Gazeau
CM1
30 élèves

Alexandra Lator
CE2-CM1
28 élèves

Nathalie Pauthier
CM1-CM2
28 élèves



PAROLE D'ÉLUE

Lorine CARRIERE

Je tiens à remercier l'ensemble des enseignants et agents qui œuvrent tous les ans à la préparation de la rentrée et au bon déroulement des activités scolaires et périscolaires tout au long de l'année. Le travail et l'implication de chacun ont permis un accueil des élèves dans les meilleures conditions, malgré cette année encore, les contraintes liées à la crise sanitaire.

Avant, pendant et après les travaux

DES LOCAUX NEUFS POUR LES CLASSES DE CP ET CE1

La rénovation du bâtiment historique de l'école a été réalisée en six mois de travaux, entre janvier et juillet 2021. L'objectif premier était l'amélioration énergétique du bâtiment, mais la municipalité, en concertation avec l'équipe enseignante, a décidé de repenser la distribution des

classes, les accès, les sols et les sanitaires.

L'aération des salles est maintenant plus performante grâce au changement des huisseries et à l'installation d'une ventilation double flux. Les élèves sont accueillis dans des salles de classes

neuves plus lumineuses et certaines d'entre-elles ont pu être agrandies. L'ancienne salle informatique a disparu, mais sera remplacée début 2022 par deux « classes mobiles » (PC portables et tablettes), dans le cadre du « Plan de Relance du Numérique », financé par l'État et la municipalité.



LE SERVICE PÉRISCOLAIRE : PRÊT POUR UNE NOUVELLE ANNÉE !



Temps de garderie, restauration scolaire, entretien des locaux, présence auprès des enfants et des enseignants en classe de maternelle, surveillance des siestes ou encore accompagnement au bus... Nombreuses sont les missions des agents de ce

service, qui depuis 18 mois, ont dû se réinventer afin de s'adapter aux évolutions d'une crise sanitaire inédite et des différents protocoles.

Le lundi 30 août, les agents du service périscolaire étaient reçus en mairie afin de préparer cette nouvelle

rentrée et d'en fixer les objectifs.

Accueillir les jeunes Vaulnaveyards dans un climat bienveillant et apaisé telle est la priorité. C'est dans cette optique qu'une formation sur l'exercice d'une autorité bienveillante

est programmée au mois d'octobre. Elle permettra de poser les bases d'une communication non violente et de comprendre plus finement les besoins des enfants afin de mieux y répondre.

De plus, dès le mois de novembre, deux volontaires en service civique rejoindront le service périscolaire afin de proposer aux enfants des ateliers sur les thèmes du bien vivre ensemble, de l'égalité filles / garçons ou encore de la résolution de conflits par les pairs.

La mise en place de ces actions permettra à chaque enfant de bénéficier d'un cadre sécurisant et adapté à ses besoins.

UN ÉTÉ COLORÉ AU CENTRE DE LOISIRS

En août, les jeunes de 14-17 ans ont participé à un stage d'initiation au « street art » et au « graph ». Accompagnés par l'artiste « Boye », du collectif grenoblois « Contratak », les jeunes

ont pu réaliser de belles œuvres. Ils ont également créé une fresque collective pour le décor du concert qui a suivi le forum des associations, samedi 4 septembre.



CRITÈRES D'ATTRIBUTION 2021 DES PLACES EN CRÈCHE

L'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) « Pré en bulle » propose un mode de garde collectif aux parents d'enfants de la commune, âgés de 10 semaines à 3 ans. L'accueil peut être régulier ou occasionnel et permet une socialisation, tant avec les adultes que d'autres enfants. Ainsi, les interactions sociales sont favorisées dès le plus

jeune âge. Pour s'inscrire, les familles doivent déposer une demande auprès du « guichet unique » du RAM : guichetunique@lesicce.fr tél. 04 76 78 89 09 (touche 1).

La tarification de l'accueil est déterminée par la CAF en fonction des revenus des familles.

Une commission étudie ensuite les dossiers et attribue les points, en fonction de différents critères (cf. tableau ci-contre). Les places sont accordées aux enfants de la commune, en fonction du total de points générés.

La structure « Pré en bulle » a un agrément pour 20 enfants à temps plein. Pour la rentrée 2021-2022, 47 demandes ont été formulées et 20 d'entre-elles ont pu être satisfaites. Une augmentation de la capacité d'accueil est actuellement à l'étude mais nous savons d'ores et déjà qu'elle ne résoudra pas toutes les difficultés.

Plus que jamais, la collaboration avec les assistantes maternelles reste donc de mise, notamment par le biais du RAM, lieu précieux de sociabilisation pour les enfants, d'échanges et de formations pour les professionnels et d'informations pour les familles.



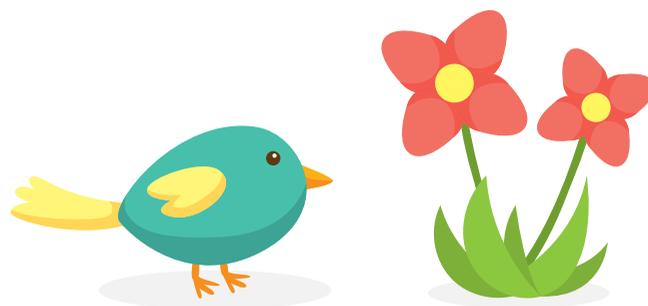
PAROLE D'ÉLUE

Isabelle COURANT

La demande d'une place en crèche constitue, pour les parents, l'une des premières démarches administratives auxquelles ils peuvent être confrontés.

L'accompagnement des familles est donc un enjeu majeur et notamment lorsque la réponse apportée ne répond pas, ou que partiellement, aux attentes exprimées. C'est pourquoi j'ai souhaité communiquer en toute transparence, sur les critères d'attribution de places à la crèche « Pré en Bulle.

Protection de l'enfance : Enfant adressé par les services de PMI ou les services et associations œuvrant dans le domaine de la prévention	8
Handicap parent-enfant : Parent ou enfant porteur de handicap (après avis du médecin)	7
Regroupement de fratrie : Un second d'une fratrie lorsque le premier est simultanément présent dans l'établissement	6
Parents en difficulté sociale : Famille monoparentale, parent mineur, deuil, hospitalisation, minima social (-1€), etc.	5
Naissances multiples ou fratrie	4



Acteurs éco-locaux

BELL'O NATUREL : INSTITUT DE BEAUTÉ

Quand on pousse la porte de « Bell'O naturel », on sait déjà qu'on passera un bon moment dans l'ambiance feutrée et cosy de ce tout nouvel institut de beauté. Ouvert depuis le 26 juillet 2021 et situé au 539 avenue d'Uriage, à côté de la pharmacie, cet espace de soins et de bien-être a été créé par une femme, pour les femmes !



Alexandra LEBOURG propose à ses clientes des prestations de qualité avec des produits naturels

(végan et bio), fabriqués en France : soins du visage et du corps, épilations, extensions et rehaussement de cils, maquillage semi-permanent, blanchiment dentaire, prothèse ongulaire, microneedling, microblading, candy lips, etc.

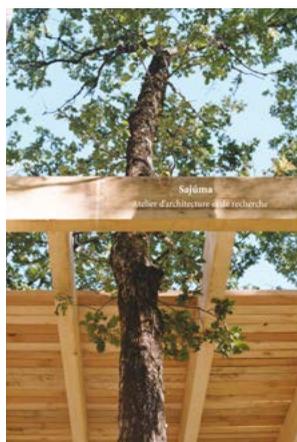


EN SAVOIR ⁺⁺ **+**

-  | 07 71 79 70 08
-  | bellonaturel@gmail.com
-  | www.bellonaturel.fr

Acteurs éco-locaux

SAJÚMA : ATELIER D'ARCHITECTURE ET DE RECHERCHE



Originnaire d'Argentine, Matilde Julia SARAVIA est une architecte diplômée d'État avec l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP), spécialisée dans l'architecture bioclimatique et durable. La réalisation des projets architecturaux relève de l'imagination des clients et des compétences de Matilde dans les différentes disciplines concernées.

La démarche de création s'accomplit dans l'analyse du passé, du présent, de la postérité et de l'environnement. Qu'il s'agisse de mobilier, d'un bâtiment ou d'une étude urbaine, Matilde accompagne ses clients dans l'inventivité,

l'élaboration et la matérialisation de leurs projets de réhabilitation, de rénovation ou de création.

EN SAVOIR ⁺⁺ **+**

-  | 06 60 88 42 83
-  | ateliersajuma@gmail.com
-  | www.ateliersajuma.com

Acteurs éco-locaux

CORINNE SENDRA A DÉMÉNAGÉ SON ATELIER DE COUTURE

Depuis fin août, Corinne vous accueille dans son nouvel atelier de couture, plus grand et lumineux, situé au 2885 avenue d'Uriage, à côté du parking de la Tuilerie. Couturière et créatrice, Corinne peut s'occuper de vos retouches, confectionner un vêtement sur mesure ou encore vous apprendre à coudre. Découvrez également toutes ses créations textiles dans son coin boutique : sacs, pochettes, articles pour bébé, lingettes démaquillantes, serviettes hygiéniques, charlottes pour saladiers, etc. L'atelier est ouvert du mardi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le samedi de 8h00 à 12h00.

EN SAVOIR ⁺⁺ **+**

-  | 06 81 73 33 66



Santé**LE CABINET PARAMÉDICAL D'URIAGE S'EST INSTALLÉ DANS DE NOUVEAUX LOCAUX**

Le 1^{er} janvier 1983, Marylène SALOUX et Jacqueline MONCOZET, deux anciennes infirmières libérales, ouvraient leur cabinet médical au 2815 avenue d'Uriage. 38 ans plus tard, Coralie DESBOIS, kinésithérapeute, achète les locaux du rez-de-chaussée de la villa Bersano et propose à ses confrères de s'installer avec elle, au 28 route de Prémol. Désormais, depuis le 8 octobre 2020, les professionnels de santé accueillent leurs patients dans un espace chaleureux, plus grand et confortable, avec une accessibilité aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite).

Le cabinet paramédical est composé de :

- 4 infirmières libérales : Nicole DEMAISON, Laurence PICCININI, Alexiane VACHER et Chloé GLATIGNY. Elles font tout type de soins à domicile ou sur rendez-vous au cabinet : 04 76 89 20 36.
- 2 kinésithérapeutes : Marion PERSIC, 06 79 08 29 63 & Valentin DULONG, 06 43 83 22 51.
- 1 kinésithérapeute-ostéopathe : Coralie DESBOIS, 04 76 89 10 62.
- 1 podologue : Céline FERNBACH, 04 76 42 70 83.

**Élus municipaux****DEUX CONSEILLERS DÉLÉGUÉS ONT ÉTÉ NOMMÉS**

Dans la perspective de l'évolution de l'organisation de l'assemblée et des projets de mandat, il a été proposé au Conseil Municipal du 2 septembre de supprimer le poste de 2^e adjoint, de fixer à cinq le nombre d'adjoints et de nommer deux conseillers délégués pour intervenir dans certains domaines :



Catherine MAS
Commerce et marchés



Jean RUGGIU
Bâtiments et équipements communaux

Ressources-Humaines**LÉA GRAL,**
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Diplômée d'un BTS « Banque Conseiller de clientèle », Léa est arrivée le lundi 20 septembre, en renfort des agents de la mairie pour des missions administratives polyvalentes. Léa est en contrat aidé de 35h00 par semaine, pour une période de 9 mois.

**MARIANNE VILLALBI,**
DIRECTRICE DU PÔLE TECHNIQUE

Ingénieure en hydraulique urbaine, aménagements hydrauliques, génie civil et urbanisme, Marianne est arrivée le 1^{er} octobre à la mairie, au poste de Directrice du Pôle Technique. Elle a pour principales missions d'assurer la bonne gestion du centre technique et des bâtiments communaux, de coordonner les travaux de la commune et d'accompagner les projets de rénovation et d'aménagement.

**JÉRÉMY HUTIN**
AGENT POLYVALENT DES SERVICES TECHNIQUES

Jérémy a rejoint l'équipe le 1^{er} octobre, en renfort jusqu'à la fin de l'année. Diplômé dans le domaine des espaces verts, il est également sapeur-pompier volontaire.



*Gens d'ici***UNE JEUNE VAULNAVIARDE ENGAGÉE !**

Justine ALLEMAND a 15 ans et vient de rentrer en classe de première. En plus de sa scolarité elle a fait le choix de participer au Service National Universel (SNU), un engagement citoyen destiné aux jeunes de 15 à 17 ans. Il a pour but de permettre aux jeunes volontaires d'être acteurs de leur citoyenneté. Nous l'avons rencontrée afin qu'elle partage avec nous son expérience.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOTRE ENGAGEMENT EN TANT QUE VOLONTAIRE ?

Une personne est venue au lycée nous parler du SNU, l'idée m'a tout de suite plu. En fin de seconde, les cours se terminent tôt et il y a une longue période de vacances. Je craignais un peu de trouver le temps long ! J'avais envie d'une nouvelle expérience, de sortir de ma zone de confort, de me lancer un défi alors j'ai choisi de m'engager dans le SNU !

RACONTEZ-NOUS UN PEU VOTRE EXPÉRIENCE ET LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU SNU !

Le SNU se déroule en 3 phases.

La première est un séjour de cohésion de deux semaines. Il doit se faire hors de notre département de résidence, il peut même être réalisé dans les DOM-TOM. Cette année, en raison de la crise sanitaire,

les déplacements étaient limités. Je suis donc partie dans l'Allier. Nous étions 80 jeunes, hébergés dans un centre, répartis en 4 « compagnies ». Durant ces 15 jours nous avons pu participer à de nombreuses activités sportives, des sorties culturelles. Nous avons également travaillé autour des symboles de la République. Durant le séjour, nous avons participé à une formation en secourisme et validé notre journée citoyenne. Nous avons également eu des ateliers de sensibilisation sur des thèmes aussi variés que la sexualité, la contraception, la sécurité routière, etc.

La deuxième étape du SNU consiste à réaliser une mission d'intérêt général de 84h00. Cela peut-être auprès des pompiers, des gendarmes, au sein d'une association ou d'un établissement public. J'ai choisi de réaliser cette mission avec l'association des cadets de la gendarmerie car cela correspond à mon futur projet professionnel.

Enfin, la dernière phase, facultative, vient clore le SNU. Il s'agit d'un engagement volontaire plus concret. Pour ma part je souhaiterais être réserviste de la gendarmerie.

QUE RETIREZ-VOUS DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Si au départ j'étais un peu stressée de quitter mon cocon vaulnaviard, pour



15 jours dans l'Allier, sans connaître personne, j'ai vite trouvé mes marques et apprécié ce séjour. Il m'a permis de découvrir des personnes et des métiers. Cette expérience a été très enrichissante.

Tout au long du séjour, les encadrants nous considéraient davantage comme des adultes que comme des « ados ». J'ai apprécié car nous avons la possibilité de nous exprimer et de débattre sur des sujets très variés. Enfin, le SNU est validé sur la plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en

France « Parcoursup » et grâce à mon engagement, je peux me présenter une fois gratuitement à l'examen du code de la route

EN SAVOIR  

 | www.snu.gov.fr
 | www.education.gov.fr

*Cadre de vie***LE CIVISME, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**

LA QUALITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE DÉPEND DE LA BONNE VOLONTÉ DE CHACUN ET PASSE PAR L'APPLICATION DE GESTES SIMPLES. EN CHANGEANT UN PEU NOS (MAUVAISES) HABITUDES, NOUS POUVONS, ENSEMBLE, RENDRE NOTRE QUOTIDIEN PLUS AGRÉABLE.

**STATIONNEMENT**

Le stationnement anarchique, en dehors des places matérialisées, pose un problème d'accessibilité et de sécurité, notamment lorsqu'il oblige les piétons à marcher sur la route pour contourner un véhicule. Les zones de stationnement doivent être respectées, même pour deux minutes, afin que les usagers puissent se déplacer sans danger.

En centre-bourg, les règles de stationnement ont évolué afin de permettre une meilleure rotation des véhicules et un accès plus aisé aux commerces et services publics.

Il est possible de stationner 2h00 sur les places vertes et 20 minutes sur les places bleues. Attention, « après l'heure c'est plus l'heure » et une contravention peut être dressée. L'usage du disque de stationnement est requis pour stationner sur ces places réglementées. Le stationnement de plus de 7 jours sur une même place, même non réglementée, est considéré comme gênant et sera sanctionné.

**CIRCULATION :
30 KM/H C'EST LA RÈGLE !**

Afin de favoriser un meilleur partage de l'espace public, la commune s'inscrit dans le dispositif « Métropole apaisée », normalisant ainsi la vitesse à 30km/h. Le 50km/h représente

l'exception et est indiqué par du marquage au sol, il est en vigueur dans les zones les moins urbanisées de la commune et sur les grands axes.

Le dispositif « Métropole apaisée » vise, avant tout, à améliorer la vie quotidienne des habitants, en faisant évoluer les comportements, afin d'offrir un espace public plus agréable à vivre pour les riverains, plus convivial pour les visiteurs, mieux adapté aux usagers les plus vulnérables et plus sûr pour tous : piétons, automobilistes, cyclistes.

**LE CHIEN, LE MEILLEUR AMI DE
L'HOMME...**

Oui, sauf quand on met le pied (même le gauche) sur une déjection canine ! Pour que les trottoirs, les allées et les voiries restent agréables à pratiquer, les propriétaires de chiens sont

invités à ramasser les déjections de leurs compagnons à quatre pattes. En cas de non-ramassage, le propriétaire du chien est passible d'une verbalisation. A noter que la commune met à disposition des distributeurs de sacs pour les déjections canines.

Tout détenteur d'un animal de compagnie est responsable de sa santé et de son bien-être. Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique. Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les aboiements intempestifs, de jour comme de nuit et veiller à la propreté des espaces publics.

**ENTRE VOISINS,
RESTONS COURTOIS !**

Il est important de respecter quelques règles essentielles de bon voisinage, pour le bien-être de tous.

L'usage des matériels bruyants n'est autorisé qu'aux jours et

horaires suivants :

- Lundi à vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00
- Professionnels : du lundi au samedi, de 7h00 à 20h00

Pour que les relations de voisinage restent agréables, il est rappelé que le tapage nocturne est interdit (le tapage diurne l'est également lorsqu'il est exagéré ou abusif). Pour mémoire, il s'agit d'une nuisance sonore, qui a lieu entre 22h00 et 7h00, dont l'auteur est conscient sans qu'il prenne les mesures nécessaires pour la faire stopper.

Cadre de vie

ORDURES MÉNAGÈRES : RELEVONS LE DÉFI DU TRI !

POUBELLES JAUNES, VERTES, INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES... TOUT CELA VOUS PARAÎT BIEN COMPLIQUÉ ? ON FAIT LE POINT !

Sur la commune, la plupart des habitants disposent de bacs individuels, ou collectifs pour les copropriétés. Pour certains quartiers, dans lesquels le camion de collecte ne peut s'engager, des points d'apport volontaire sont mis en place aux abords des habitations concernées. C'est également le cas pour les équipements publics (salle polyvalente, terrain de rugby, etc.). Ces points d'apport sont donc bien

réservés aux personnes ne disposant pas de bacs individuels et ne doivent pas être utilisés par d'autres usagers. Les colonnes de tri comme celles présentes sur la place du Champ de Foire ou à proximité du terrain de rugby peuvent être utilisées pour le verre ou lorsqu'il n'y a pas d'autres solutions (pas de bacs individuels ou déchèterie fermée).

BACS VERTS OU JAUNES ?

Les bacs verts sont destinés à recevoir les ordures ménagères et les bacs jaunes tous les emballages.

QUAND FAUT-IL SORTIR ET RENTRER SES POUBELLES ?

Une fois les poubelles bien remplies, il est important de les sortir les jours de collecte, et uniquement ces jours-là, afin de ne pas encombrer l'espace public, ni les voiries. En dehors des jours de collecte, les bacs doivent être rentrés. Pour mémoire à Vaulnaveys-le-Haut, **les bacs des ordures ménagères sont collectés le mardi, les bacs « je trie » le jeudi.**

Les erreurs de tri seront bientôt identifiées !

Lors du ramassage des poubelles de tri sur la commune, les équipes de collecte de Grenoble-Alpes Métropole remarquent encore régulièrement des erreurs. À Vaulnaveys-le-Haut, 24%



des déchets jetés dans la poubelle de tri ne sont pas des emballages (plastiques et métalliques) mais des déchets indésirables qui devraient être posés dans d'autres poubelles.

Ces erreurs de tri sont à l'origine de problèmes majeurs : blessures des agents, perte de matière recyclable, pannes coûteuses sur la chaîne de tri, etc.

Afin d'améliorer la qualité du tri, Grenoble-Alpes Métropole lance une expérimentation à partir de l'automne, qui consistera dans un premier temps à identifier les bacs comportant des erreurs de tri. Ces derniers seront signalés par les équipes de collecte, par des adhésifs d'information

collés sur les bacs mal triés. Puis, dans un second temps, les bacs pollués par des erreurs de tri ne seront plus ramassés. C'est le moment de prendre de bonnes habitudes !

TOUS LES EMBALLAGES (plastiques et métalliques) et tous les papiers, cartons c'est EN VRAC, SANS SAC POUBELLE, dans le bac de tri.

En cas de non-respect de ces consignes, le tri ne pourra se faire via les machines présentes au centre (elles identifient par exemple le métal avec des aimants) et le recyclage sera impossible. Vos efforts de tri n'auront alors servi à rien et les déchets seront incinérés.

**PAROLE D'ÉLU**

Eric CHASSERY

Vaulnaveys-le-Haut évolue, tout comme le climat et nos attentes. Nous devons collectivement agir et réagir en changeant certaines pratiques « qui ont toujours existé ». Ce qui fonctionnait avant ne fonctionne plus forcément aujourd'hui et nous devons nous adapter pour le bien-être de tous. Cela passe par une prise de conscience, par des aménagements lorsque la collectivité le peut et par la sanction lorsqu'il y a des abus. Ensemble nous pouvons y arriver !

EN SAVOIR 



www.grenoblealpesmetropole.fr

| 0 800 50 00 27 : appel et service gratuits, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !

Tout pour bien trier

Emballages et papiers



OU

EN VRAC



(Emballages)

(Papiers)

Ordures ménagères



EN SAC FERMÉ



OU



Verre



SANS COUVERCLE NI BOUCHON



Déchets spéciaux et volumineux



RÉDUISEZ LE POIDS DE VOS POUBELLES : compostage, réemploi...
Tous les trucs et astuces sur moinsjeter.fr

RENSEIGNEMENTS : 0 800 500 027 | lametro.fr





Environnement

ADOpte UNE POULE, SAISON 4

La commune s'engage pour réduire les déchets et renouveler ainsi l'opération « Adopte une poule ! ». Le principe est simple : adopter deux poules pondeuses offertes par la commune, profiter de leur compagnie et de bons œufs frais, et leur donner les déchets alimentaires et fermentescibles, afin de réduire le volume de la poubelle d'ordures ménagères !

L'inscription à l'opération se fait du 1^{er} novembre au 31 décembre 2021. Les poules seront remises aux participants en avril 2022. Un formulaire est à remplir en ligne en scannant ce QR Code.



Scannez-moi !

Environnement

COLLECTE ÉPHÉMÈRE DE TEXTILES : « MÉNAGE D'AUTOMNE »

Les résultats de l'opération du printemps, du 26 avril au 6 juin 2021, sont très bons. En effet, 1375 kg de textiles ont été collectés, soit presque 3 fois plus que la collecte de l'automne 2020 (560 kg). Bravo à vous !

Êtes-vous prêts pour battre à nouveau le record ?

Au regard des derniers résultats très positifs, Grenoble-Alpes Métropole met à la disposition de la commune deux conteneurs, **du 25 octobre au 5 décembre 2021**, sur le parking en face du groupe scolaire Jules Bruant. Vous pouvez y déposer des vêtements, sous-vêtements, linges de maison, chaussures, sacs et peluches, dont vous ne vous servez plus, le tout dans un sac fermé. Même usés, les textiles peuvent être déposés dans ce conteneur. L'objectif de cette opération est de réduire les quantités de textiles encore trop présents dans les bacs de collecte des ordures ménagères. A vos placards pour le tri d'automne, vous avez 6 semaines pour battre à nouveau le record !



1375 kg
de textiles
ont été collectés
du 26 avril au 6 juin 2021



Environnement

UN MICRO-CAPTEUR MESURE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LA COMMUNE

Vendredi 10 septembre, un micro-capteur a été installé au groupe scolaire Jules BRUANT, afin de mieux caractériser la pollution de fond liée aux particules fines, émises principalement par les cheminées dites « non performantes » et le trafic routier. La commune a répondu favorablement à ce projet multi-partenarial, proposé par Grenoble-Alpes Métropole et Atmo Auvergne Rhône-Alpes.

Empruntez des capteurs et analysez vous-même l'air que vous respirez !

L'observatoire local de la qualité de l'air, Atmo Auvergne Rhône-Alpes, vient de lancer sa Captothèque avec le soutien de la Métropole. Un service de prêt gratuit de capteurs destiné à équiper les citoyens qui le souhaitent pour qu'ils explorent, en direct et librement, la qualité de l'air de leur environnement. « Il s'agit de capteurs très légers, que l'on peut facilement accrocher à sa ceinture, à son vélo ou à son sac à dos. C'est un moyen à la fois simple et efficace pour que les métropolitains



prennent conscience, par eux-mêmes, de la qualité de l'air qu'ils respirent. », explique Stéphane SOCQUET, en charge de l'Innovation chez Atmo. Pour participer, les citoyens sont invités à se créer un compte sur la plateforme www.captothèque.fr et à demander un prêt de capteur. Les demandes sont traitées par ordre d'inscription.



PAROLE D'ÉLU

Yves ARGOU-D-PUY

Doter notre territoire communal d'instruments de mesure était indispensable pour connaître avec précision la qualité de l'air effective à Vaulnaveys-le-Haut et mettre en œuvre les moyens de l'améliorer. Le site du pôle scolaire/petite enfance, nous a paru le lieu pertinent pour réaliser ces mesures.

Environnement

MAÎTRISE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Le 7 février 2020, Grenoble-Alpes Métropole a adopté un « Schéma Directeur d'Aménagement Lumière », qui établit une feuille de route à l'horizon 2035 pour améliorer les performances et la qualité de l'éclairage extérieur, tout en protégeant la biodiversité.

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les aménagements lumière visent à préserver la sécurité des usagers, tout en offrant un éclairage public maîtrisé, durable et

qualitatif, entraînant une réduction significative des consommations d'énergie, et donc des coûts. L'association française de l'éclairage indique que les communes peuvent économiser entre 40 % et 75 % d'énergie, en modernisant leur éclairage.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

L'ensemble des éclairages extérieurs constitue une source majeure de pollution lumineuse, qui participe à la réduction de la biodiversité. Les flux lumineux nocturnes

permanents altèrent les cycles biologiques de la faune et de la flore. L'objectif est donc de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers et de renforcer les corridors écologiques.

POUVOIR OBSERVER LES ÉTOILES

Aujourd'hui, 99 % de la population européenne vit sous un ciel entaché d'une pollution lumineuse et 60 % ne peut plus voir la voie lactée. Cette perte du ciel nocturne peut provoquer un dérèglement de nos rythmes biologiques.

Grenoble-Alpes Métropole, l'Espace Belledonne et les parcs naturels régionaux du Vercors et de Chartreuse ont lancé un appel à manifestation « le mois de la nuit », du 1^{er} au 31 octobre, pour mener des actions de sensibilisation sur les enjeux de l'éclairage nocturne et de la pollution lumineuse. Dans ce cadre, la commune de Vaulnaveys-le-Haut organise une soirée d'observation du ciel étoilé, le vendredi 29 octobre (voir affiche page 2).

23 COMMUNES SE MOBILISENT POUR RÉDUIRE LA POLLUTION LUMINEUSE DU TERRITOIRE !

La Métropole a proposé aux communes volontaires de son territoire de s'engager dans des objectifs de renouvellement de leurs installations, pour moder-

niser l'éclairage public. 23 communes, représentant environ 44 000 points lumineux sur 67 000 à l'échelle métropolitaine, se sont réunies à Vaulnaveys-

le-Haut, le 6 juillet 2021, pour signer la « charte d'engagement lumière » (voir les photos en page 4). La rénovation d'un tel patrimoine est susceptible

de générer une économie de 15 à 21 millions d'euros sur les quinze prochaines années.

EN SAVOIR 



www.grenoblealpesmetropole.fr

> Services > Protection de l'environnement > Maîtrise de l'éclairage public

Mobilité

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS POUR LES VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS ET LES POIDS LOURDS

Dans la métropole grenobloise, les allées et venues des véhicules de transport de marchandises représentent 22% de l'ensemble des kilomètres parcourus par tous les véhicules, mais aussi 48 % des émissions d'oxydes d'azote et 33 % de celles de particules fines émises.

Afin de réduire cette pollution et d'améliorer ainsi la qualité de l'air, Grenoble-Alpes Métropole souhaite encourager l'utilisation de véhicules à faibles émissions. Elle a donc mis en place au 1^{er} janvier 2017, un dispositif permettant de réduire de façon significative les émissions d'oxydes d'azote : - 75% en 2026 par rapport à la situation de référence 2017.

QUI EST CONCERNÉ PAR LA ZFE ?

Seuls les véhicules utilitaires légers et les poids lourds (catégorie N sur la carte grise) les plus polluants sont concernés

par la ZFE, que leur usage soit professionnel ou personnel. Ces derniers sont identifiés par le système des Certificats Qualité de l'Air (ou vignettes Crit'air).

QUEL EST LE CALENDRIER ?

Le calendrier de l'interdiction de circulation est le suivant :

- Depuis le 1^{er} juillet 2020, les véhicules utilitaires légers et poids lourds « non classés », classés CQA 5 et classés CQA 4 sont interdits dans 27 communes.
- Dès le 1^{er} juillet 2022, cette interdiction sera étendue aux véhicules utilitaires légers et poids lourds classés CQA 3
- Dès le 1^{er} juillet 2025, cette interdiction sera étendue aux véhicules utilitaires légers et poids lourds classés CQA 2

À cette échéance, l'accès à la ZFE sera réservé aux véhicules utilitaires légers et poids lourds équipés de vignettes Crit'Air 1 et Électrique.



QUEL EST LE PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DE LA ZFE ?

La ZFE a été mise en place en mai 2019 sur 10 communes volontaires de la Métropole. Depuis février 2020, cette ZFE s'est élargie à 27 communes, hors Voies Rapides Urbaines :



Bresson, Champagnier, Champ-sur-Drac, Claix, Corenc, Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, Jarrie, La Tronche, Meylan, Montchaboud, Noyarey, Poisat, Pont-de-Claix, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères ainsi que le Domaine Universitaire, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Varcès, Venon, Veurey-Voroise.



EN SAVOIR 



www.grenoblealpesmetropole.fr

> Services > Mobilité > Zone à Faibles Émissions (ZFE) public

VOUS AVEZ DIT BIBLIOTHÈQUE ?

BIBLIOTAKE :

LE SERVICE DU DRIVE EST DE RETOUR POUR TOUS CEUX QUI LE SOUHAITENT !

Mis en place il y a plus d'un an, épisodiquement remis en service au gré des différentes vagues « covidiennes », le Bibliotake est désormais un service permanent, ouvert à tous.

Pour en bénéficier, rien de plus simple :

1 – Réservez vos documents sur le catalogue en ligne ou par téléphone.

2 – Passez les chercher aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Si vous n'avez pas d'inspiration, vous pouvez aussi vous laisser guider par les suggestions des bibliothécaires.



DÉPART DE JUSTINE & RETOUR DE LAËTITIA



Pendant un an, Justine COSSALTER a remplacé Laëtitia DU ROSIER et a su assurer la promotion culturelle 2020-2021, avec une réelle motivation et beaucoup d'intérêt. Depuis le 1^{er} septembre 2021, Laëtitia DU ROSIER a repris ses fonctions à la bibliothèque municipale.

La commune remercie Justine pour tout le travail accompli et souhaite un bon retour à Laëtitia.

UNE « BIBLIOBRADERIE »

S'EST TENUE LORS DU FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 5 septembre dernier, pour un euro le livre, la bibliothèque bradait les ouvrages qu'elle a dés-herbés, mis au pilon tout au long de l'année. Cette vente a fait des heureux chez les petits comme chez les grands, qui sont parfois

repartis avec une dizaine de livres sous le bras.

Pour que les collections proposées au public restent attractives et répondent aux besoins des usagers, la bibliothèque se sépare régulièrement des

documents qui ne sont plus utiles dans ses collections, à savoir des documents défraîchis, périmés ou obsolètes, ne correspondant plus à la demande.

des éditions réactualisées : documentaires ou fictions pour tous les âges et tous les goûts, bandes-dessinées, romans, albums pour enfants, etc.

Ainsi la place faite dans les rayonnages accueille

TARIFS

10 € par famille
5 € pour une carte adulte
1 € pour une carte enfant

HORAIRES

(sous réserve des conditions liées à la crise sanitaire)

Mardi, mercredi et vendredi :
16h30 à 19h00

Samedi : 10h00 à 12h00

Fermée les jours fériés et les samedis des congés scolaires

COORDONNÉES

📍 | 71 impasse du champ de foire

☎ | Tél. 04 76 89 25 05

@ | bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr

🌐 | www.bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr

f | Page Facebook : bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr

La commune soutient les associations dans la relance de leurs activités de rentrée. Dans un contexte de crise sanitaire, ces espaces de respiration et de lien sont indispensables à la cohésion sociale sur le territoire.

COMITÉ DES FÊTES

En raison de la situation sanitaire, la majorité des animations de la saison 2020/2021 a été annulée. Seul le marché aux plants a pu avoir lieu, en partenariat avec la Mairie, le 9 mai dernier. Cette version « allégée » a eu le mérite d'exister, elle a été très appréciée par les habitués

et a permis aux exposants de vendre leurs produits. Nous espérons que la saison 2021/2022 sera plus sereine et que les rendez-vous que nous proposons pourront avoir lieu. Retrouvez l'ensemble du programme dans l'agenda, au dos du bulletin municipal.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux, dans la bonne humeur, pour ces moments conviviaux qui nous ont tant manqués !



EN SAVOIR



www.comitedesfetesdevaulnaveys.com

BIEN VIVRE À VAULNAVEYS DES JOURS MEILLEURS VIENDRONT !

Les adhérents de l'association BVV sont tristes. Claudine, notre présidente, nous a quittés le 14 juillet 2021. Très courageuse, elle a lutté contre la maladie pendant trois longues années, avec la force de caractère et la volonté qu'on lui connaissait. Mais après une dernière récidive violente, la bête immonde a eu raison d'elle.

Elle était très proche de la nature et des animaux, du fait de ses racines paysannes et sa vie passée dans la maison familiale à la Gorge. Elle aimait jardiner, cuisiner et partager ses recettes. Elle avait son franc-parler, avec elle, c'était blanc ou noir, jamais gris ! Claudine était une faiseuse, jamais à court d'idée. Ses ami(e)s garderont en mémoire sa gentillesse, sa joie de vivre,

sa convivialité, son rire et surtout sa volonté d'aider les autres.

Elle avait pris la présidence, après avoir été vice-présidente à la création de l'association en 2014. Elle avait su, par ses nombreuses connaissances, nous dénicher une parcelle de terrain à Vaulnaveys-le-Bas pour créer un jardin partagé. Elle était toujours motivée pour l'organisation des animations de l'association. Aussi BVV se doit de continuer l'action engagée comme l'aurait souhaité Claudine.

Après une longue période de crise sanitaire, BVV va reprogrammer ses temps forts : repas itinérants, trocs de jouets-culture-plants, soirées givrées et bien d'autres activités encore...

Nous n'oublierons pas notre présidente, qui était avant tout notre amie.

Claudine, tu resteras à jamais dans nos cœurs et dans nos pensées.



Troc de jouets – Décembre 2018

De gauche à droite : Marie-Christine BAUDUIN, Salima ODRU, Sophie VASSAL, Danièle MILLET, Monsieur DORE, Claudine FAVIER

Bien Vivre à Vaulnaveys Le Haut
Une énergie renouvelée

EN SAVOIR



04 58 00 54 52



contact@bienvivreavaulnaveysfr



Bien Vivre à Vaulnaveys

Troc au village et Jardins Partagés

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS DES VAULNAVEYS-VIZILLE (UACV)

Chaque année, l'association UACV honore la mémoire des victimes civiles et militaires, qui se sont battues pour la liberté des Français. Les cérémonies commémoratives ont pour vocation de rappeler à tous les leçons qui se dégagent de ces drames historiques majeurs, pour que de tels faits ne se reproduisent plus jamais.

Les commémorations célébrées, tous les ans sur la commune, avec le porte-drapeau de l'UACV :

- 19 mars : fin de la guerre d'Algérie
- 25 avril : journée des Déportés
- 8 mai : fin de la Guerre 1939-1945
- 11 novembre : Armistice 1918

Composition du bureau :

Roger GINET, Président,
Giordano MARTINATTI,
Vice-président, Maurice
AILLOUD, Trésorier.

*L'équipe de l'UACV
(photo prise en 2019)*



YOG'ART ENVIE



Caroline KALECINSKI, diplômée de l'école de yoga de l'énergie d'Évian-les-Bains, vous accueille pour des séances de yoga-méditation (accessibles à tous), tous les mardis, de 18h30 à 19h45, à la salle Belmont.

Partagez différentes techniques de bien-être pendant un cours hebdomadaire, une séance individuelle ou un stage :

- Découverte d'outils simples pour commencer

à méditer et ainsi apaiser son mental.

- Pratique du yoga de l'énergie qui permet de prendre conscience de son corps, de développer sa souplesse et sa musculature profonde. L'accès aux postures se fait en douceur et progressivement, dans le respect du corps de chacun.

Le yoga-méditation favorise la circulation énergétique du corps et permet de

réactiver la vitalité, tout en développant la confiance en soi.

Le cours est un moment d'intériorisation et de présence à soi, pour mieux être à soi, et ainsi mieux avec les autres.

EN SAVOIR ⁺⁺

| 06 31 90 35 72

VAULN'ATHLÉ KIDS

Cette nouvelle association sportive, à destination des enfants de 6 à 15 ans, propose des activités ludiques et collaboratives autour de l'athlétisme, de la course à pied et du trail. Stéphane VALTORTA, éducateur et coach sportif, encadre 2 séances le mercredi, au stade de rugby Daniel PETIOT :

- De 10h00 à 11h00 pour les enfants de 6 à 10 ans.

- De 16h00 à 17h00 pour les ados.

Cette année, 20 séances sont proposées : la 1^{re} a débuté le 15 septembre avec une trentaine de jeunes participants, tous très motivés et ravis d'avoir partagé cette nouvelle aventure sportive ! Stéphane avait proposé aux « Kids » un échauffement autour d'un jeu collectif et un parcours psychomo-

teur, combinant à la fois la course en relais, le saut et le lancer. Les ados ont, quant à eux, échangé en début de séance sur les règles de fonctionnement et participé à l'élaboration d'une charte de Savoir-Être.

Les entraînements seront stoppés cet hiver et reprendront après les vacances de février.

VAULN'ATHLÉ
Parcours
KIDS

EN SAVOIR ⁺⁺

| 06 63 11 53 96

*Saint-Martin d'Uriage***LE BELVÉDÈRE REDÉMARRE !**

Parce qu'au Belvédère cette saison il y aura :

- La reprise du ciné-club le mardi soir.
- Le cinéma chaque mois les vendredis à 20h00.
- Les nouvelles soirées de la bibliothèque.
- Le théâtre, les clowns, les concertistes, les comédiens, les virtuoses...
- Les spectacles hors les murs : à la crèche, au bar, à la résidence pour les seniors, dans les écoles...

Toute la programmation sur

www.belvedere-culture.fr

*Chamrousse***L'HIVER 2021-2022 À CHAMROUSSE**

Les saisons s'enchaînent mais ne se ressemblent pas. En prévision d'un hiver « normal », les remontées mécaniques et les pistes enneigées accueillent les skieurs, randonneurs et tout pratiquants de la montagne à partir du samedi 4 décembre 2021 jusqu'au 18 avril 2022*.

Nouveauté

Cet hiver est placé sous le signe de la reconnexion, des nouveautés et la station vous gâte ! Skieurs et non skieurs peuvent se rendre à la Croix de

Chamrousse pour profiter des nouveaux belvédères, des sentiers piétons et d'une application mobile inédite pour découvrir l'histoire, la géologie et les environs de Chamrousse de manière ludique. L'arrivée du télésiège de Casserousse propose également une aire pour profiter de bains de soleil et jeux en bois en famille.

La montagne dans tous ses états

Nos retrouvailles sont aussi marquées par toutes les activités possibles sur neige, glace, dans l'eau et

dans les airs. Snoc, Luge Park, snowpark et Montagne de Téo pour glisser, quel que soit son niveau. Les sensations sont garanties avec la plongée sous glace, la motoneige, le parapente. La détente est assurée au spa ainsi que la découverte et la création de nouveaux produits avec les artisans de Chamrousse.

pas de passage en caisse, prélèvement selon votre pratique, 8^e sortie offerte.

**Sous réserve des conditions météorologiques. Si les conditions le permettent, la station peut ouvrir un ou deux week-ends avant.*

EN SAVOIR 

 | www.chamrousse.com



CARNET

NAISSANCES*

SANCHEZ Élia, Elodie, Bernadette, Marie-Christine née le 11 août 2021

ARCHIER, Malo, Maurice, né le 5 avril 2021

MARIAGES

CROLLARD Aurélien, Barthélémy, Frédéric et

ROUX Judith le 3 juillet 2021

ROBERT Mathieu, Yannick, François et

MAILLARD Pauline, Estelle le 9 juillet 2021

PARRAINAGE CIVIL

BEFFARA Mathieu, Alexandre, Emmanuel

le 18 septembre 2021

DÉCÈS

GIROUD-TROUILLET Marcel, Joseph, Marius

le 8 Juillet 2021

FAVIER Claudine, Andrée le 14 Juillet 2021

LEGROS Danièle, Marie-Pierre, Agnès née ROUET

le 6 septembre 2021

GAUDION Élisabeth née PUCHER le 4 octobre 2021

* Pour information : nous suivons les prescriptions inscrites sur les avis de naissance que nous recevons des communes de naissance c'est pourquoi votre enfant n'apparaît peut-être pas sur ce bulletin.



LA MAIRIE RECRUTE DES AGENTS POUR LE RECENSEMENT DE L'INSEE 2022

Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. La commune recrute 10 agents recenseurs. Ces agents devront être disponibles et discrets et bénéficieront d'une formation préalable.

Pour candidater, envoyez votre lettre de motivation par mail au service urbanisme : urbanisme@vaulnaveys-le-haut.fr. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie au 04.76.89.18.05.



VACCINATION

La vaccination contre la Covid-19 est un acte individuel important, avec un impact bénéfique pour toute la société. L'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes encourage chacun à se faire vacciner.

Ensemble, relevons nos manches pour atteindre l'immunité collective !





ENCOMBRANTS

Aucune date de nouvelle collecte n'est connue au moment de la rédaction de ce numéro. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le jeudi qui précède la collecte). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi

DÉCHÈTERIE

• Jusqu'au 31 octobre 2021 : du lundi au samedi de 8h45 à 12h et de 13h à 18h.
Tél. : 0 800 50 00 27



SERVICE DE L'EAU

Problème technique / facturation : 04 57 04 07 77
Intervention urgente : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027



ÉLECTRICITÉ

En cas de coupure d'électricité, appelez le numéro de dépannage au 09 72 67 50 38.



MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. : 04 76 08 47 09
De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche.



DON DU SANG

Les prochains dons du sang auront lieu le 29 novembre à la salle polyvalente, de 9h à 12h et de 16h30 à 19h45.



POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez bien Vaulnaveys-le-Haut.



POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



FOURRIÈRE

Auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Permanences administratives sur rendez-vous uniquement les mercredis de 9h à 12h.
Tél. 04 76 78 89 09, courriel : ram@lesicce.fr



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TRANSPORTS

Ligne Proximo 23

Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères
« Sciences sociales »
AlloTag : 04 38 70 38 70
www.tag.fr

Ligne Transisère 6052

Belmont – Campus universitaire
Allo Transisère : 0 820 08 38 38
www.transisere.fr



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr, les pages Facebook et Instagram Vaulnaveys-le-Haut officiel et suivez les panneaux lumineux.



MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



INSCRIPTIONS

SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.
Infos : 04 76 53 37 30 - www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.
Infos : 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie au 04 76 89 18 05 ou à accueil@vaulnaveys-le-haut.fr

AGENDA

LE MAINTIEN DES MANIFESTATIONS SE FERA SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES.

OCTOBRE

Samedi 23

Atelier vannerie (Faire et Grandir)

Mercredi 27

Heure du Conte (Bibliothèque)

Vendredi 29

Mois de la nuit : observation du ciel étoilé

Du jeudi 28 au samedi 30

Stage d'aquarelle (Foyer pour tous)

Samedi 30

Soirée dansante (Étoile Sportive des Vaulnaveys)

NOVEMBRE

Mardi 2

Repas des Gourlus

Jeudi 11

Cérémonie de commémoration de la fin de la 1^{re} Guerre mondiale

Samedi 13

• Repas itinérant (Bien Vivre à Vaulnaveys)

• Spectacle enfants (Association des Parents d'élèves)

Mardi 16

Assemblée Générale (Foyer pour tous)

Dimanche 28

Atelier de Noël (Faire et grandir)

Lundi 29

Don du sang (Association des Donneurs de Sang bénévoles)

Samedi 20

Soirée « Beaujolais » (Comité des fêtes)

Mercredi 24

Atelier de danse par Sylvie Guillermin (Bibliothèque)

Vendredi 26

Solo de danse par la compagnie Sylvie Guillermin (Bibliothèque)

événement organisé par la municipalité

DÉCEMBRE

Samedi 4 et dimanche 5

Stage acrylique (Foyer pour tous)

Dimanche 5

Repas des anciens (CCAS)

Vendredi 10

• Marché de Noël (Mairie & Comité des fêtes)
• Heure du conte de Noël (Bibliothèque)

Dimanche 12

• Troc de jouets (Bien Vivre à Vaulnaveys)
• Opening first ride (Chamrousse)

Samedi 18

Repas de fin d'année des Gourlus

Dimanche 19 décembre

Chalet du père Noël (Chamrousse)

Du 1^{er} au 31 décembre

Escape Game : aventure perchée (Chamrousse)

JANVIER 2022

Vendredi 7

Soirée givrée à la Tuilerie (Bien Vivre à Vaulnaveys)

Samedi 8

Soirée galette des rois et jeux de société (Comité des fêtes)

Samedi 15

Tirage des rois (Les Gourlus)

Samedi 15 et dimanche 16

Stage acrylique (Foyer pour tous)

Dimanche 16

Assemblée Générale & Animations (Les Gourlus)

Du lundi 10 au dimanche 16

Le challenge des Vignerons (Chamrousse)

Vendredi 21

Soirée givrée sur la place du marché (Bien Vivre à Vaulnaveys)

Samedi 22

Sainte Barbe (Sapeurs-Pompiers)

Du vendredi 21 au dimanche 23

Sports Days (Chamrousse)

À NOTER

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 16h30 -19h00,
Mercredi : 16h30 -19h00,
Vendredi : 16h30 -19h00,
Samedi : 10h-12h

Fermée les samedis de toutes les vacances scolaires.

71 impasse du Champ de Foire,
Tél. 04 76 89 25 05

www.bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 06 21 33 12 82

Du lundi au vendredi :

7h15 - 8h30 et 16h30 - 18h15

CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi et les vacances scolaires de 8h00 à 18h00.

MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h à 20h,
place Eugène Riband

Le Bulletin n°91 VAULNAVEYS- LE-HAUT

OCTOBRE 2021

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut n°91 - OCTOBRE 2021

Directeur de la publication :
Jean-Yves PORTA, Maire

Responsable de la publication :
Lorine CARRIERE, 1^{re} adjointe

Comité de rédaction :
Hélène MAUBOUSSIN,
Marjorie ASSELINEAU, Yves ARGOUD-PUY,
Éric CHASSERY, Isabelle COURANT,
Martine MERMIER.

Ont participé à la rédaction :
les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, les offices de Tourisme de Chamrousse et Saint-Martin d'Uriage, Grenoble-Alpes Métropole.

Photos - illustrations :
les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, Michel DORIS, Adobe Stock, OT Chamrousse et Saint-Martin d'Uriage, Grenoble-Alpes Métropole (Lucas FRANGELLA), Championnats de France de Roller ski (Nils Louna), Croix de Chamrousse (Aeolus).

N°ISSN : 1272-9515 - Tirage : 2 050 ex.

Dépôt légal : OCTOBRE 2021

Maquette et mise en page :
polartgraphic.fr

Impression :
Imprimerie Notre Dame
papier certifié (PECF)



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :
> Instagram : vaulnaveys_le_haut
> Facebook & Youtube : Vaulnaveys-le-Haut officiel

